



## **FEUILLE DE ROUTE DE L'UE POUR L'ENGAGEMENT ENVERS LA SOCIÉTÉ CIVILE AU GABON**

La communication de la Commission européenne de septembre 2012 «*Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures*»<sup>1</sup> prévoit l'élaboration de feuilles de route dans les pays partenaires. Conçues comme une initiative conjointe entre l'Union européenne et les Etats membres, ces feuilles de route visent à renforcer l'engagement stratégique envers la société civile.

Les conclusions d'octobre 2012 du Conseil ont accueilli favorablement cette initiative, tout en soulignant qu'elles devraient être développées en prenant en compte les vues de la société civile locale et les structures de coordination existantes. En 2016 un rapport de progrès sera soumis au Conseil par la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure. Le Parlement européen a aussi exprimé son appui au processus dans sa résolution de 2013 sur les autorités locales et la société civile<sup>2</sup>.

La feuille de route de l'UE pour l'engagement envers la société civile gabonaise a l'objectif de développer un cadre stratégique commun tant de la part de l'UE que des Etats membres présent au Gabon – notamment l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie – afin d'améliorer l'impact, la prévisibilité et la visibilité des actions européennes. La feuille de route cherche également à accroître la cohérence de la coopération européenne envers la société civile, ainsi qu'à améliorer la coordination entre l'UE, les Etats membres et d'autres acteurs internationaux.

La préparation de la feuille de route a été une responsabilité conjointe des délégations de l'UE et des Etats membres. Le document a été élaboré après la consultation des organisations de la société civile gabonaise et des principaux bailleurs de fonds à Libreville.

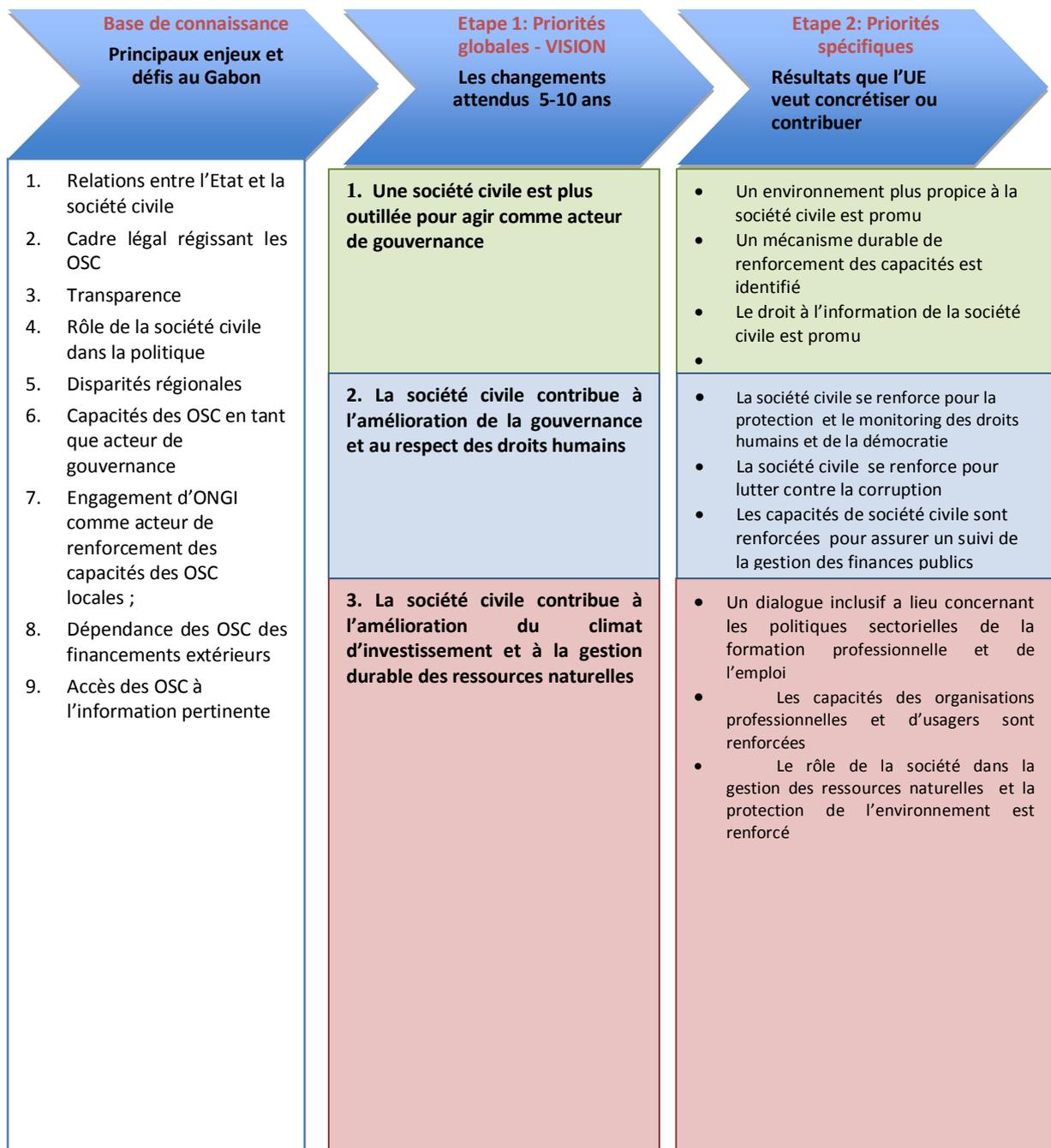
Trois priorités globales avec une vision à long-terme ont été identifiées et ont ensuite été déclinées en priorités spécifiques. Elles représentent les changements structurels à moyen et long terme auxquels l'UE et les Etats membres envisagent d'aboutir à travers leur engagement avec la société civile gabonaise.

Le schéma ci-dessous présente la logique d'ensemble et les perspectives de la feuille de route pour l'engagement avec la société civile au Gabon.

---

<sup>1</sup> [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/e/ec/Conclusions\\_conseil\\_fr.pdf](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/images/e/ec/Conclusions_conseil_fr.pdf)

<sup>2</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2013-0432&language=FR&ring=A7-2013-0296>



## PRIORITE 1 Une société civile plus outillée pour agir comme acteur de gouvernance

### Rôle que l'UE et les partenaires peuvent jouer :

- Utilisation du dialogue politique pour faire avancer le processus législatif
- Facilitation du processus de concertation y afférent
- Appui ciblé à l'émergence de mécanismes endogènes de financement et de renforcement de capacités durables de la société civile
- Promotion de l'accès à l'information des OSC

PRIORITES SPECIFIQUES- RESULTATS	INDICATEUR(S) DE RÉSULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un environnement plus propice à la société civile est promu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une concertation multi-acteurs est conduite pour définir un consensus sur les axes de la réforme;</li> <li>• Le gouvernement adopte un cadre juridique adéquat en conséquence ;</li> <li>• Le nouveau cadre légal est vulgarisé et effectivement mis en œuvre.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mécanisme durable de renforcement des capacités est identifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un processus multi-acteurs, y compris avec les acteurs étatiques, est facilité pour finaliser le montage d'un tel mécanisme ;</li> <li>• Un processus participatif conduit à l'adoption d'un texte sur le financement privé des OSC au Gabon. Il est requis le renforcement des capacités de gestion au sens large (financier, cadre administratif, ressources humaines, existence d'un organigramme, etc.) .</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le droit à l'information de la société civile est promu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un texte juridique opposable à l'administration est élaboré de manière concerté, adopté et mis en vigueur ;</li> <li>• Un système de partage d'information du côté des PTF est en place ;</li> <li>• Une plateforme d'accès à l'information pertinente pour les OSC, à la capitalisation des bonnes pratiques et à l'échange est mise en place suite à un processus participatif.</li> </ul>

## PRIORITE 2 La société civile contribue à l'amélioration de la gouvernance et au respect des droits humains

### Rôle que l'UE et les EM peuvent jouer

- Financement d'actions innovantes des OSC ;
- Promotion des capacités des OSC dans lutte contre la corruption et la gestion des finances publiques;
- Soutien de la structuration des OSC œuvrant dans la protection des droits humains et la promotion de la démocratie;
- Utilisation du dialogue politique pour l'intégration des OSC dans les instances de dialogue et concertation multi-acteurs sur les questions politiques.

Priorités spécifiques – résultats	Indicateur (s) de résultat
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société civile se renforce pour la protection et le monitoring des droits humains et de la démocratie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La structuration des OSC œuvrant pour la protection des droits humains et la promotion de la démocratie est soutenue;</li> <li>• Des actions collectives innovantes des OSC dans ce sens sont promues et appuyées.;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société civile se renforce pour lutter contre la corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation de la société civile aux instances publiques de régulation est promue ;</li> <li>• Les initiatives innovantes de la société civile pour la lutte contre la corruption sont soutenues.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités de société civile sont renforcées pour assurer un suivi de la gestion des finances publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des OSC en matière de suivi du processus budgétaire sont renforcées ;</li> <li>• L'émergence de coalitions multi-acteurs (avec secteur privé et monde académique) est facilitée et appuyée.</li> </ul>

### **PRIORITE 3 La société civile contribue à l'amélioration du climat d'investissement et à la gestion durable des ressources naturelles**

#### **Rôle que l'UE et les partenaires peuvent jouer :**

- Utilisation du dialogue politique
- Facilitation de processus de dialogue public- privé
- Appui des alliances multi-acteurs
- Appui des initiatives innovantes des OSC au niveau local
- Promotion de l'accès à l'information transparente sur les ressources naturelles

<b>PRIORITES SPECIFIQUES- RESULTATS</b>	<b>INDICATEUR(S) DE RÉSULTATS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un dialogue inclusif a lieu concernant les politiques sectorielles de la formation professionnelle et de l'emploi ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les OSC et les syndicats sont mieux informés sur les opportunités de participer à la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques sectorielles de la formation professionnelle et de l'emploi ;</li> <li>• Les alliances avec d'autres acteurs (secteur privé et monde académique) sont promues pour accroître les capacités de proposition des OSC ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des organisations professionnelles et d'utilisateurs sont renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des syndicats sont renforcées dans le dialogue social;</li> <li>• Les actions de plaidoyer des organisations professionnelles et d'utilisateurs sont promues ;</li> <li>• Des initiatives innovantes de dialogue public-privé sont soutenues ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle de la société dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement est renforcé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des séances de dialogue politique avec les autorités ont lieu ;</li> <li>• La connaissance et les flux d'information transparents sont promus ;</li> <li>• L'émergence de coalitions indépendantes d'OSC est facilitée et appuyée ;</li> <li>• Les initiatives innovantes de protection de l'environnement des OSC sont soutenues;</li> </ul>

# 1 ACTIONS

## Tableaux récapitulatifs des actions à entreprendre

<b>Priorité 1</b>
Une société civile plus outillée pour agir comme acteur de gouvernance
<b>Indicateur(s)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadre légal harmonisé et concerté est mis en œuvre</li><li>• Un mécanisme d'accès à l'information pertinente est en place</li><li>• Un mécanisme durable de renforcement de capacités des OSC est graduellement mis en place</li></ul>
<b>Actions:</b>
<b>A. Analyse: études, cartographies et recherches</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Étude participative pour l'analyse des contraintes du cadre légal régissant les OSC au Gabon et les lois connexes y compris les dispositifs d'accès à l'information pertinente</li><li>- Étude de faisabilité et de formulation d'un mécanisme durable d'appui aux OSC au Gabon</li><li>- Etude participative pour l'identification d'un arsenal juridique réglementant le financement privé des OSC</li><li>• [Action DUE conjointement avec les EM]</li></ul>
<b>B. Dialogue politique, consultations et facilitation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Facilitation du processus de consultation multi-acteurs pour l'élaboration des propositions pour l'harmonisation et la modernisation du cadre légal régissant la société civile</li><li>- Soutien au processus législatif en conséquence</li><li>- Dialogue avec les autorités en charge (Ministère de l'intérieur, etc.) et le Parlement</li><li>- Utilisation du levier du dialogue politique sous art.8 de l'accord de Cotonou pour appuyer la réforme</li><li>- Facilitation de la mise en place graduelle d'une plateforme permanente de renforcement des capacités et d'accès à l'information pertinente pour les OSC</li></ul> <p>[Action DUE conjointement avec les EM]</p>
<b>C. Financement: appui opérationnel y compris à l'intégration</b>
<p><b>1) Mesure d'accompagnement appui société civile sur 11<sup>ème</sup> FED</b> (études, facilitation des processus, appui opérationnel à la plateforme identifiée) ; <b>ligne thématique OSC-AL</b> (appui des initiatives propres d'OSC d'implication dans les processus et pour le suivi processus législatif)</p> <p><b>2) EM et autres PTF</b> : appui au dialogue politique avec le gouvernement, appui institutionnel aux structures gouvernementales comme levier (Ministère de l'intérieur)</p> <p>[Action DUE conjointement avec EM et autres PTF intéressés]</p>

## Priorité 2

La société civile contribue à l'amélioration de la gouvernance et au respect des droits humains

### Indicateur(s)

- Amélioration de la transparence dans la gestion des affaires publiques
- Amélioration de la participation des citoyens à la vie publique

### Actions:

#### A. Analyse: études, cartographies et recherches

- Cartographie des acteurs de la société civile dans le domaine de la protection des droits humains et la promotion de la démocratie

[Action DUE conjointement avec les EM]

- Appui aux initiatives innovantes des OSC pour la lutte contre la corruption et la transparence dans la gestion des finances publiques
- Promotion de la participation des OSC aux processus budgétaires
- Appui aux initiatives des OSC pour améliorer la transparence des processus électoraux et une participation effective des citoyens à la vie publique
- Appui aux initiatives innovantes des OSC visant la réduction de l'impunité et le respect des droits humains
- Facilitation de l'interaction des OSC avec le Parlement;
- Appui à la consolidation des initiatives multi-acteurs de dialogue interculturel, intercommunautaire et interreligieux autour d'enjeux liés à la consolidation de l'Etat de droit

#### C. Financement: appui opérationnel y compris à l'intégration

- 1) **Instrument IEEDH** (Actions innovantes de structuration des OSC des DH, participation des citoyens à la vie politique); **ligne thématique OSC-AL** (actions innovantes de participation aux processus budgétaires); **TCF** (Cartographie des acteurs de la SC dans la protection des DH et le la promotion de la Démocratie); **Coopération française** (actions pour le renforcement des capacités des OSC pour le suivi des processus budgétaires ; promotion des coalitions multi-acteurs dans ce sens)

[Action DUE conjointement avec EM]

## Priorité 3

La société civile contribue à l'amélioration du climat d'investissement et à la gestion durable des ressources naturelles

### Indicateur(s)

- Amélioration du climat social
- Gestion concertée des ressources naturelles
- Amélioration du dispositif de protection de l'environnement

## Actions:

### A. Analyse: études, cartographies et recherches

- Cartographie des acteurs de la société civile dans les domaines de la formation professionnelle / emploi, amélioration climat d'investissement et gestion des ressources naturelles
- Capitalisation des bonnes pratiques en termes d'actions de plaidoyer pour la protection de l'environnement et la promotion de l'économie verte

[Action DUE conjointement avec les EM]

### B. Dialogue politique, consultations et facilitation

- Facilitation de la participation des OSC au processus de dialogue sur les politiques sectorielles de la formation professionnelle et l'emploi (en particulier des jeunes)
- Soutien des actions multi-acteurs (OSC-secteur privé – institutions académique) visant à apporter une contribution appropriée au processus précité
- Appui visant une meilleure participation des OSC et syndicats au dialogue social
- Utilisation du levier du dialogue politique sous art.8 pour une redynamisation des plateformes de dialogue multi-acteurs existantes comme le Conseil économique et social
- Dialogue avec les autorités pour une plus grande transparence sur les flux d'information relatifs aux ressources naturelles
- Soutien des actions innovantes des OSC dans la protection de l'environnement

### C. Financement: appui opérationnel y compris à l'intégration

1) **11<sup>ème</sup> FED secteur de concentration** (appui à la participation des OSC au processus de formulation des politiques sectorielles, soutien des actions multi-acteurs y afférentes, financement de la cartographie des acteurs de la société civile ; capitalisation des bonnes pratiques) ; **ligne OSC-AL** (financement des actions innovantes de la SC pour une meilleure gestion des ressources naturelles) ; enveloppe régionale (soutien des initiatives de la SC pour la protection de l'environnement) ; **autres PTF** (appui aux initiatives de dialogue social ; plateformes de dialogue public-privé)

2) **EM et autres PTF** : appui au dialogue politique

[Action DUE conjointement avec l'ON et les autres EM]